

RCS : POITIERS
Code greffe : 8602

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de POITIERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2000 B 00707
Numéro SIREN : 334 042 991
Nom ou dénomination : A.I. GROUP

Ce dépôt a été enregistré le 07/11/2023 sous le numéro de dépôt 5788

AI GROUP

Société par actions simplifiée au capital de 525 572 Euros
Siège social : ZI La Naurais Bachaud 86530 NAINTRE
334 042 991 RCS Poitiers
(la « **Société** »)

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 31 MAI 2023
APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

L'an 2023, le 31 mai, à Paris, la société DARNA GROUP, SARL au capital de 5000 euros, dont le siège social est situé 18 avenue soyer, 78400 CHATOU, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 842 652 299, représentée par son gérant Mr Francesco DARTIZIO

Associée unique et Présidente de la société AI GROUP,

Après avoir exposé qu'elle a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31/12/2022,

A pris les décisions ci-après relatives à :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2022 ;
- l'affectation du résultat ;

Première Décision:

L'associée unique approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/2022 et se soldant par un bénéfice de 185 094,71 Euros.

L'associée unique approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à 6 782 Euros.

n° de
dépôt

5108



n° de
gestion

CC.B.704

7 NOV 2023

n° de
facture

100

n° de
chrono

Deuxième décision :

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 185 094,71 Euros de la façon suivante :

- | | |
|--------------------|------------------|
| - Dividendes | 100 000,00 Euros |
| - Report à Nouveau | 85 094,71 Euros |

L'Associée unique, afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, reconnaît en outre qu'un dividende de 850 000 Euros a été distribué durant les trois derniers exercices.

Troisième décision :

Le Mandat du cabinet RSM PARIS, Commissaire aux Comptes titulaire, arrivant à expiration, l'associé unique décide :

- de ne pas renouveler le mandat du cabinet RSM PARIS,
- de nommer le cabinet MATHURINS AUDITEURS ASSOCIES domicilié 16, avenue des Chateaupieds – 92500 – RUEIL MALMAISON, en qualité de nouveau Commissaire aux Comptes titulaire pour une période de six exercices, soit jusqu'à la décision de l'associé unique portant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.
- de nommer le cabinet AUDIT LEGAL DES HAUTS DE SEINE, 5 Square Ronsard 92500 RUEIL-MALMAISON, en qualité de nouveau Commissaire aux Comptes suppléant, pour une période de six exercices, soit jusqu'à la décision de l'associé unique portant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

Des décisions qui précèdent, il a été établi le présent procès-verbal, signé par l'associée unique et consigné sur le registre de ses décisions.

L'associée unique

La SARL DARNA GROUP

Représentée par son gérant Mr Francesco DARTIZIO


DARNA GROUP
21/23 Rue Aristide Briand
92170 VANVES – France
Tél. +33 1 84 163 838
SIREN 334 042 991